



CONSEIL MUNICIPAL
CE 20 juin 2012

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 20 juin 2012 à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère n°1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no.2
	M.	Jean-Pierre Julien	Conseiller n°3
	M.	Éric Savard	Conseiller n°4
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no.6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h02.

Rés.079-2012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte, appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 juin 2012 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du Directeur-général et Secrétaire-trésorier
4. Parole au public (Échanges limités aux points à l'ordre du jour)
6. Levée de la séance

Rés.080-2012

Nomination du Directeur-Général et Secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE le Directeur-général et Secrétaire-trésorier actuel, M. Jacques Taillefer, a avisé le conseil qu'il quittait ses fonctions le 10 juillet 2012;

ATTENDU QUE la ville désire combler le poste et permettre au nouveau Directeur-général et Secrétaire-trésorier de bénéficier d'une période de transition avec le Directeur-général et Secrétaire-trésorier actuel.

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, appuyé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu d'engager Monsieur Patrick Laroche, domicilié au 14B rue Chamberland en la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri en la province de Québec, à titre de Directeur-général et Secrétaire-trésorier en date du 11 juillet 2012 aux conditions entendues par le conseil.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

Rés.081-2012

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h36.